



## De la Connaissance à l'Action pour une Planète Protégée en Afrique Centrale et Occidentale

**Un programme mondial** : le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) (2017-2023).

**Un objectif à long terme** pour améliorer la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), dans les aires protégées et les communautés avoisinantes.

**Un partenariat mondial** : le BIOPAMA est mis en œuvre conjointement par le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

**Un investissement mondial significatif** du groupe d'États ACP par le biais du 11e Fonds européen de développement de l'Union européenne.

**En Afrique Centrale et Occidentale**, la mise en œuvre est coordonnée par le bureau régional de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui travaille de manière rapprochée avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) à travers l'Observatoire des forêts d'Afrique Centrale (OFAC), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne (CCR-CE) ainsi qu'avec les gouvernements nationaux, les ONG, le secteur privé et les parties prenantes de la conservation et de la gestion des aires protégées.

Comment pouvez-vous en profiter et comment pouvez-vous vous impliquer ?

**Contactez nous:** [paco@iucn.org](mailto:paco@iucn.org), en mentionnant "l'Observatoire des aires protégées"

**Rejoignez nous:** [www.yammer.com/biopama](http://www.yammer.com/biopama)

**Consultez:** [www.biopama.org/fr](http://www.biopama.org/fr)

### Les donateurs et les partenaires



Le BIOPAMA vise à **renforcer la gestion et la gouvernance des aires protégées et conservées**. Il soutient les gouvernements nationaux, les ONG, les communautés et les autres organisations, afin qu'elles atteignent leurs objectifs de conservation et fassent rapport de façon plus précise sur leurs avancées relatives aux accords multilatéraux sur l'environnement pertinents.

**Les portails régionaux** de l'OFAC, de l'UEMOA et du RAMPAO permettent de faciliter le partage des données, leur stockage, leurs analyses, leur interprétation. L'Observatoire appuie les états et partenaires de la conservation dans le développement de leurs compétences dans l'utilisation des données pour adresser des besoins spécifiques.

Les Observatoires fournissent des **services sécurisés en ligne d'information et de connaissance** accessibles par toutes audiences concernées par la biodiversité, les aires protégées, les écosystèmes, les espèces, les habitats, les pressions, les menaces, la gestion et la gouvernance.

BIOPAMA met à disposition des outils et services pour améliorer la conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées et fourni l'expertise dans les systèmes d'information géographiques et dans l'imagerie satellite.

**Le renforcement des capacités** permet de développer les compétences des professionnels, des agences nationales et des communautés pour améliorer la prise de décision et la priorisation dans l'allocation des ressources.

**Des actions ciblées** soutiennent les activités locales et régionales pour la conservation de la biodiversité sur le terrain, en permettant aux ONG et aux autres acteurs essentiels d'exécuter efficacement leurs projets.

Le BIOPAMA cherche à compléter et à s'aligner avec les plateformes et initiatives existantes dans la région.

Cette publication a été produite avec le soutien du 11ième Fonds européen de développement. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de l'IUCN et du Centre commun de recherche de la Commission européenne et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne ou du Groupe des Etats ACP.



Photo credits: Public Domain